

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Activités d'intégration professionnelle			
Ancien Code	ECMK2B29AIP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COMK2290		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Elodie NUOTATORE (elodie.nuotatore@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est l'occasion pour l'étudiant·e de :

- se familiariser avec les outils et les méthodes nécessaires à la gestion d'un projet de réaliser un stage dans le milieu professionnel, et rencontrer les exigences en termes d'objectifs et de comportements, vivre une expérience concrète de la pratique d'un métier, participer aux activités quotidiennes d'une entreprise/institution;
- de se positionner par rapport à leurs pratiques;
- de rédiger un rapport de stage.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles de déontologie
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

- 2.2 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Présenter, par écrit et oralement, les résultats du diagnostic stratégique et les recommandations
- 2.3 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Orienter la communication la communication en fonction des publics cibles
- 2.4 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Promouvoir et contribuer à l'image de marque de l'organisation y compris sa responsabilité sociétale
- 2.5 Par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel... Promouvoir ses projets avec persuasion et enthousiasme

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au marketing**

- 3.1 Exploiter les sources d'informations pertinentes et mener des recherches prospectives
- 3.6 Choisir, utiliser et développer les outils et techniques adéquats pour le marketing direct, la vente et le merchandising

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

- 4.1 Comprendre, interpréter et anticiper le comportement du client

- 4.2 Dépouiller, trier, synthétiser et interpréter les résultats d'études de marché
- 4.3 Effectuer un diagnostic stratégique de la situation commerciale de l'entreprise et de son environnement et faire des recommandations dans le respect des préoccupations environnementales et éthiques
- 4.4 Vérifier la pertinence et la cohérence des actions envisagées
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
- 5.3 Structurer et mettre en œuvre des actions de communication
- 5.4 Réaliser les différentes opérations d'aménagement du lieu de vente et de présentation des produits

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'Unité d'Enseignement, il est attendu que l'étudiant·e soit capable de :

- Agir de manière autonome dans la recherche des lieux de stage;
- Maîtriser la langue française et/ou étrangère à l'oral et à l'écrit ainsi que les outils informatiques en relation avec la situation professionnelle;
- S'acclimater à la culture d'entreprise du lieu de stage;
- Observer, prendre du recul, apprendre de nouvelles pratiques, méthodologies, outils, ...;
- Faire preuve de ponctualité, d'intégration à l'équipe, d'attitude professionnelle;
- Travailler en autonomie, en prenant des initiatives et faisant preuve de créativité;
- Respecter les consignes et les échéances, les règles juridiques et administratives;
- S'adapter à la terminologie et aux outils de la profession;
- Tenir compte des avis et se remettre en question dans un souci d'amélioration;
- Rédiger un rapport selon les consignes

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECMK2B29AIPA	Stage I	60 h / 5 C
ECMK2B29AIPB	Séminaire de préparation au travail de fin d'études	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECMK2B29AIPA	Stage I	50
ECMK2B29AIPB	Séminaire de préparation au travail de fin d'études	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux

autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

Le regroupement de ces deux AA au sein d'une même UE se justifie notamment par les TFE réalisés à partir de l'expérience de stage et des données récoltées dans le cadre de celui-ci. Par ailleurs, les compétences de rédaction et de référencement développées dans le séminaire de préparation au TFE sont directement mobilisées dans la rédaction du rapport de stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage I			
Ancien Code	4_ECMK2B29AIPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COMK2291		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Elodie NUOTATORE (elodie.nuotatore@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet une immersion dans un ou plusieurs départements d'une entreprise offrant à l'étudiant·e l'opportunité de confronter ses compétences de savoirs, savoir-faire, savoir-être aux attentes et réalités du milieu professionnel, durant les 4 semaines consécutives prévues dans le planning, à temps plein.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Effectuer les démarches administratives en lien avec la recherche, le suivi et l'évaluation du stage;
- Découvrir le milieu professionnel, ses exigences en termes d'objectifs, de comportements;
- Adopter les attitudes et comportements attendus lors de la réalisation du stage afin d'atteindre les objectifs fixés dans la convention de stage;
- Donner une expérience concrète de la pratique d'un métier;
- Rédiger un rapport de stage en respectant les consignes
- ...

Les compétences du référentiel visées dans cette AA sont les suivantes:

1.1, 1.3, 1.4, 1.6, 2.2, 3.1, 3.6, 4.1, 5.3, 5.4.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le contenu du stage est établi dans la convention de stage et est négocié de commun accord entre l'étudiant·e, l'entreprise et la Coordination de section, sur base d'un projet définissant les objectifs, les missions et les tâches de l'étudiant·e stagiaire.

Les modalités du stage sont balisées par le Vademecum Stage déposé sur ConnectED au regard de l'AA.

Démarches d'apprentissage

- Explications sur les stages données à l'étudiant·e en début d'année
- Procédure de recherche de stage par l'étudiant·e
- Dépôt du dossier de stage par l'étudiant·e
- Procédure d'acceptation du stage par la coordination de section
- Remise de la convention de stage signée à toutes les parties
- Prestation du stage d'initiation de 4 semaines

- Visite d'un membre de l'équipe pédagogique sur le lieu de stage, dans la mesure du possible
- Rédaction du rapport de stage par l'étudiant·e
- Remise par l'étudiant·e de la grille d'évaluation complétée par le maître de stage
- Evaluation du stage (avec l'aide de l'équipe pédagogique)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Mise à disposition de propositions de lieux de stages;
- Entretiens individuels de préparation aux stages (au strict minimum aux niveaux pédagogique et administratif)
- Suivi par la Coordination de section et des membres de l'équipe pédagogique (avec contacts avec les Maîtres de Stages en entreprise)

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'AA.
La principale référence est le Vademecum Stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Offres de stages éventuelles, modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation finale de l'étudiant·e portera sur les aspects suivants :

- grille d'évaluation du Maître de Stage (**60 %**)
- rapport de visite de l'enseignant·e auprès de l'entreprise (**15 %**)
- dossier et rapport de stage rédigé par l'étudiant·e (**25 %**)

Prise en compte d'éléments pouvant moduler la note finale (démarches, respect des consignes, respect des échéances, intérêt du lieu de stage, cohérence de l'évaluation,...) par le titulaire de l'activité d'apprentissage.

Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectED.

En cas de non remise du rapport, la note de l'AA sera PP (Pas Présenté). Pour autant que le stage ait été presté en totalité au Q2 et réussi selon l'évaluation du maître de stage ET l'évaluation par le prof visiteur, le rapport pourra représenté en Q3. Les autres notes liées au stage sont conservées et la pondération du Q2 s'applique.

Si le maître de stage a répondu « non » à au moins l'une des questions suivantes issues de la grille d'évaluation :

« *Le stagiaire a-t-il globalement donné satisfaction durant son stage ?* »

« *Estimez-vous que le stagiaire sera à l'avenir capable de donner satisfaction dans un stage du même type et/ou dans une activité professionnelle du même type* », la note de l'AA sera automatiquement inférieure à 10 et, de facto, en échec. La coordination stage accordera cette note sur base des grilles d'évaluation du maître de stage, du professeur visiteur et du rapport de stage.

En cas de renvoi pour faute grave, la note de l'AA sera Z (Zéro). L'AA ne pourra pas être représentée en Q3.

L'étudiant·e ayant un motif légitime ML en Q2, reconnu par la coordination et la direction, peut réaliser son stage en Q3 en période d'ouverture officielle de la Haute Ecole.

Si l'étudiant·e n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique complémentaire faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. **Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant·e est ajourné.**

Les étudiant·e·s « diplômables » en janvier

Le stage I étant un prérequis au stage II, non applicable.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap + Stg	100		
Période d'évaluation					Tvs + Stg	100

Rap = Rapport(s), Stg = Stages, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaire de préparation au travail de fin d'études			
Ancien Code	4_ECMK2B29AIPB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COMK2292		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Elodie NUOTATORE (elodie.nuotatore@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette activité d'apprentissage est de permettre à l'étudiant de se préparer à la réalisation de son travail de fin d'études qui se tiendra en bloc 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, il est attendu de l'étudiant·e qu'il/elle soit capable de :

- définir une problématique de TFE pertinente, réaliste et répondant aux objectifs d'un TFE;
- formuler des sous-questions pertinentes pour avancer dans la réalisation de son TFE;
- planifier son travail;
- organiser une recherche d'information approfondie et rigoureuse;
- référencer correctement les sources dans le texte et dans la bibliographie, selon les normes APA;
- développer un sens critique quant à la fiabilité des documents externes et par rapport à ses propres résultats;
- produire un document écrit respectant les normes orthographiques et grammaticales attendues;
- respecter les consignes spécifiées dans le vademecum TFE

Les compétences du référentiel mobilisées dans cette AA sont les suivantes:

1.6, 3.1.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Définition d'un sujet de TFE pertinent et intéressant
- Formulation d'une problématique de recherche
- Recherche de sources
- Organisation et rédaction du document écrit
- Planification de la réalisation du TFE
- Référencement des sources utilisées dans le TFE
- ...

Démarches d'apprentissage

- Ateliers animés par la Coordination
- Mises en situation
- Travaux et exercices individuels
- Lecture de TFE et lecture d'ouvrages
- Eventuellement, visite de bibliothèque

Dispositifs d'aide à la réussite

Coaching individualisé de la Coordination.

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session Q2:

Cette activité d'apprentissage sera évaluée de deux manières :

- **40%** de l'évaluation finale fait l'objet d'une évaluation continue lors des différentes séances à travers des **rapports intermédiaires, la participation active et l'attitude de l'étudiant-e** pendant les séances (recherches effectuées, implication dans les exercices, approfondissement de la réflexion ...).
- **La présence aux séances est donc considérée dans l'évaluation.**
- **60%** de l'évaluation porte sur la rédaction d'un portfolio de synthèse reprenant les différentes étapes et recherches effectuées lors du séminaire, une auto-évaluation et une auto-critique du travail de l'étudiant-e.

Session Q3:

100% de la note de la session du Q3 fait l'objet d'un travail de synthèse.

Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectED.

Des outils de détection d'IA peuvent être utilisés par l'enseignant et intervenir dans l'évaluation (certificative ou non) des travaux, conformément aux usages autorisés et prescrits de la Charte IA de la HELHa.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique complémentaire faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. **Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.**

Les étudiants « diplômables » en janvier

L'évaluation de l'AA est non-réorganisable en janvier.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	40		
Période d'évaluation			Tvs	60	Tvs	100

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).